

Rapport du Président

Commission permanente

lundi 9 février 2026

N° CP-2026-1-4-2

N° applicatif 14371

4 ème Commission

Commission Solidarité, habitat, insertion, économie sociale et solidaire et lutte contre la pauvreté

Direction

Direction de l'insertion vers l'activité et du logement

PARTICIPATION FINANCIÈRE AU GROUPEMENT DE COOPÉRATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION DES NOUVEAUX ENTRANTS DANS LE DISPOSITIF RSA AU TITRE DE L'EXERCICE 2026

Résumé : L'accueil et l'orientation des nouveaux entrants dans le RSA constituent un levier majeur de la politique d'insertion portée par la Collectivité européenne d'Alsace. La CeA veille à garantir, sur l'ensemble du territoire alsacien, une prise en charge rapide des bénéficiaires, fondée sur un diagnostic partagé et une orientation prioritairement tournée vers l'activité.

Dans le Bas-Rhin, cette mission s'appuie sur une plateforme dédiée, dispositif précurseur, mis en œuvre depuis 5 ans, portée par un Groupe de coopération sociale et médico-sociale réunissant la CeA, la CAF du Bas-Rhin et six Missions Locales. Cet outil partenarial permet d'assurer un accueil structuré, réactif et homogène des nouveaux entrants dans le RSA.

Il est ainsi proposé de verser une participation, pour la plateforme bas-rhinoise, d'un montant total maximal de 807 110 € au titre de l'accueil et de l'orientation des bénéficiaires du RSA, dont 220 000 € au titre de la contractualisation France Travail pour l'exercice 2026.

1. Un enjeu prioritaire : sécuriser l'entrée dans le RSA et accélérer les parcours vers l'activité

L'entrée dans le dispositif du Revenu de Solidarité Active (RSA) est un enjeu prioritaire pour fluidifier, dynamiser les parcours et ne pas laisser les bénéficiaires du RSA (BRSA) s'installer dans le RSA. La plateforme d'accueil et d'orientation des (BRSA) du Bas-Rhin permet de poser un diagnostic socio-professionnel de la situation du bénéficiaire et de lui assurer une orientation personnalisée. Le diagnostic et l'orientation sont des leviers pour le retour à l'emploi et à l'activité grâce à un parcours adapté aux besoins des bénéficiaires à partir de leur potentiel de compétences et à une prise en charge rapide.

Lors du premier rendez-vous d'une heure avec la plateforme, le BRSA bénéficie :

- **d'une phase d'accueil personnalisé**, incluant vérification de sa situation administrative et présentation des droits et devoirs ;
- **d'une phase d'orientation**, fondée sur un diagnostic de sa situation socio-professionnelle, rédaction d'un premier contrat et orientation vers un référent

adapté en recherchant chaque fois que possible une orientation à visée professionnelle.

L'objectif fixé à 70 % d'orientations à visée professionnelle structure l'action du groupement. En 2025, le taux atteint 62 %.

2. Une dynamique renforcée en 2025

L'année 2025 a permis de mettre en œuvre le volet 3 de l'expérimentation France Travail sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg au profit des jeunes BRSA de moins de 30 ans. L'objectif était de densifier et d'intensifier l'offre d'insertion au profit de ce public pour aboutir à l'objectif « Zéro jeunes bénéficiaires du RSA de moins de 30 ans sans référent sur l'EMS » à l'issue de l'expérimentation le 31.12.2025. Le renforcement de la plateforme du Bas-Rhin en étoffant l'équipe de 3 conseillers d'orientation RSA d'un conseiller et d'un gestionnaire de rendez-vous supplémentaires a permis d'accueillir, de diagnostiquer et d'orienter en priorité les 683 jeunes de l'expérimentation.

2025, des impacts mesurables :

- +21 % d'entretiens réalisés (7 600) : un effort concret d'accompagnement.
- 62 % d'orientations professionnelles, avec une montée en puissance du coaching intensif : un accompagnement recentré sur l'activité.
- Un délai médian d'orientation de 32 jours, montrant une prise en charge rapide.
- Une baisse de l'absentéisme à 31 % : les bénéficiaires reviennent, la démarche marche.
- 1 258 suspensions administratives (+ 16 %) ayant permis de remobiliser la moitié des bénéficiaires.
- 683 jeunes accompagnés dans le cadre de l'expérimentation France Travail : un engagement fort en faveur de la jeunesse.

3. Un partenariat structuré au sein du GCSMS

Le Groupement de coopération sociale et médico-sociale « Plateforme d'accueil et d'orientation des nouveaux entrants dans le dispositif RSA » (GCSMS) dispose de moyens organisationnels, logistiques et financiers mis à disposition par chacun des membres qui le composent. Le mode de répartition des apports entre les membres du groupement est inscrit aux articles 7 et 11 de la convention constitutive de mai 2025 adoptée lors de l'assemblée générale du GCSMS du 17 décembre 2024.

Les apports en capital des membres sont fournis en numéraire ou en nature conformément au tableau de répartition ci-après :

Membres du groupement	
Collectivité européenne d'Alsace	Contribution financière
CAF du Bas-Rhin	Gestion financière et comptable Gestion RH des employés du groupement Mise à disposition de locaux et équipements pour 4 agents
MLPE Strasbourg	Mise à disposition de locaux et équipements pour 2 agents
MLPE Alsace du Nord	Mise à disposition d'1 agent

	Mise à disposition de locaux et équipements pour 1 agent
MLPE Molsheim	Mise à disposition de locaux et équipements pour 1 agent
MLPE Sélestat	Mise à disposition de locaux et équipements pour 1 agent
MLPE Saverne	Mise à disposition de locaux et équipements pour 1 agent
MLPE Schiltigheim	Mise à disposition d'1 agent Mise à disposition de locaux et équipements pour 1 agent

4. Engagement financier de la Collectivité européenne d'Alsace pour 2026

La contribution financière apportée par la Collectivité européenne d'Alsace se traduit par une participation financière versée annuellement au groupement d'un montant de 587 110 € pour la réalisation des objectifs du GCSMS. A cette participation annuelle, 220 000 € sont versés au titre de la contractualisation France Travail 2025-2027 (n°CP-2025-8-4-3 relative à la convention financière avec l'Etat pour la mise en œuvre de la réforme France Travail 2025-2027) pour le renfort RH qui permet une hausse de l'activité, soit une participation financière d'un montant total de 807 110€.

La participation fera l'objet d'un versement unique soit 587 110 € au premier trimestre.

La participation dans le cadre de la contractualisation France Travail d'un montant de 220 000 € sera versée en deux fois ; un premier versement intervenant au premier trimestre à hauteur de 70% de la participation soit 154 000 €, le solde intervenant au troisième trimestre. Le versement du solde est conditionné à l'obligation pour le GCSMS de transmettre à la Collectivité européenne d'Alsace l'ensemble des éléments de nature à permettre de vérifier l'évolution des recettes et des dépenses ainsi que le montant de la trésorerie existante.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'approuver l'attribution et le versement d'une participation d'un montant maximal de 807 110 €, au titre de l'exercice 2026, au Groupement de coopération sociale et médico-sociale « Plateforme d'accueil et d'orientation des nouveaux entrants dans le dispositif RSA ».
- De préciser que la participation de la Collectivité européenne d'Alsace fera l'objet d'un versement unique soit 587 110 € au premier trimestre.
- De préciser que la participation dans le cadre du volet 2 de la contractualisation France Travail d'un montant de 220 000 € sera versée en deux fois ; un premier versement intervenant au premier trimestre à hauteur de 70% de la participation soit 154 000 €, le solde intervenant au troisième trimestre. Le versement du solde est conditionné à l'obligation pour le GCSMS de transmettre à la Collectivité européenne d'Alsace l'ensemble des éléments de nature à permettre de vérifier l'évolution des recettes et des dépenses ainsi que le montant de la trésorerie existante.

Il est précisé que les crédits concernés seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante :

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	NATANA	Montant
P157	O001	P157E02	T03	(4376) 017-6568-444	807 110 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

